



Règlement du jeu concours vidéo « My Alpes IsHere » 2018

*« Filmez vos expériences touristiques
et devenez ambassadeur de la destination Isère ! »*

Attention : un formulaire doit être signé par tous les participants et un autre formulaire signé par chaque personne filmée par le participant.

Formulaire de cession gracieuse des droits à l'image

Je soussigné(e) Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Téléphone / Portable :

Adresse e-mail :

Date de naissance :

Atteste avoir pris connaissance du règlement du jeu concours accessible à www.myalpesishere.com. (ou toute autre extension de cet URL accessible depuis le pays de résidence du cédant).

Donne mon autorisation à pour l'utilisation de mon image dans le cadre du jeu concours vidéo « My Alpes IsHere ».

J'autorise l'exploitation de mon image comme suit :

- Le droit de reproduction : le droit de reproduire et d'autoriser un tiers à reproduire, de faire reproduire, fixer, éditer, numériser sans limitation de nombre, tout ou partie de mon image, y compris le droit de stocker et d'archiver par tout procédé technique connu ou inconnu, sur tout support et/ou moyen notamment support papier, optique, magnétique, numérique, informatique ou électronique ; reproduction au sein d'une base de données ou photothèque analogique ou numérique ainsi que sur tout objet ;



Règlement du concours vidéo « My Alpes IsHere » 2018

« Filmez vos expériences touristiques et devenez ambassadeur de la destination Isère ! »

- Le droit d'adaptation : le droit d'adapter, de faire adapter ou d'autoriser un tiers à adapter, faire évoluer, transformer, modifier, retoucher, réaliser de nouveaux développements, créer des œuvres dérivées à partir de l'image, les mixer, modifier, assembler, transcrire, faire des montages, condenser, étendre, d'en modifier le cadrage, la couleur, de jouer avec les formes, de modifier les formats, de procéder à des tirages noir et blanc en totalité ou par partie, et ce en une ou plusieurs fois, , le droit d'associer l'image ou de l' intégrer en tout ou partie dans toute autre œuvre ou produits notamment les bases de données, les produits multimédia, les sites internet, les applications mobiles etc.), de lui associer tous éléments commentaires, slogan, légendes, textes, etc.) ainsi que la mise en circulation et distribution à titre gratuit.
- Le droit de représentation : le droit de représenter, de faire représenter ou d'autoriser un tiers à représenter mon image par tout moyen et/ou support notamment électronique, numérique, informatique, télématique, de télécommunications et de communication électronique et ce, auprès du public en général ou de catégories de public en particulier ;
- Le droit de distribution : le droit de distribuer, faire distribuer ou autoriser un tiers à distribuer et particulièrement à titre gratuit en tout ou partie, par tout procédé et sur tout support et ce, pour tout public et sans limitation;
- Le droit de céder ou concéder à tout tiers en tout ou partie, sous quelque forme que ce soit par tout type de contrat, sous toute forme, tout ou partie de mon image, à titre temporaire ou définitif et gratuit ;

Je délivre la présente autorisation pour une durée de cinq (5) ans à compter de la date d'apposition de ma signature et pour le monde entier.

Fait à, le

En deux exemplaires originaux

Signatures